

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

2^e partie

FRANÇAIS
DICTÉE

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 mn

5 points

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit

DICTÉE (5 POINTS)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On dictera le texte à haute voix à plusieurs reprises, dans une durée totale de 20 minutes.

On inscrira au tableau de manière lisible pour l'ensemble des candidats le titre de l'œuvre et le nom de l'auteur.

Lors de la dictée, on procédera successivement :

- 1) à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Pas un seul petit mot ! Il ne vint pas lui rendre visite. Il fut absent aux deux répétitions, le mardi d'abord, puis le vendredi, sans s'excuser ni prévenir, ce qui n'était jamais arrivé. Les musiciens de l'orchestre demandaient des nouvelles à Nina. Elle n'en avait pas. Tout le monde vit qu'elle dansait et chantait sans entrain. Ses résultats scolaires chutèrent d'un coup. Le cartable était jeté par terre sans être ouvert. Elle n'avait pas la tête à son travail ! Elle découvrait la place que tient dans la vie un amour, celui qu'on trouve autant que celui qu'on perd ou croit perdre.

Alice Ferney, *Cherchez la femme*, 2013.